RAPPORT D'ACTIVITÉS DU MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

1986-1987

Québec

TABLE DES MATIÈRES

		Page
Introduction		1
Partie I		
Le ministère des Communications		2
1.1	Les faits saillants de 1986-1987	2
1.1.1	Information gouvernementale	3
1.1.2	Infrastructure gouvernementale de communication	4
1.1.3	Développement des communications	4
1.2	La structure administrative en 1986-1987	7
1.3	Les effectifs	8
1.4	Les ressources financières	9
1.5	Les orientations de 1987-1988	10
Partie II		
Bilan administratif		13
2.1	Gestion interne et soutien	13
2.2	Information et publications gouvernementales	16
2.2.1	Coordination des moyens en communication	17
2.2.2	Communication-Québec	22
2.2.3	Publications gouvernementales	23
2.3	Informatique gouvernementale	26
2.3.1	Coordination interministérielle	26
2.3.2	Services informatiques	28
2.4	Télécommunications gouvernementales	29
2.5	Politiques et développement des communications	32
2.5.1	Programmes d'aide	32
2.5.2	Politiques et développement	33
2.6	Loi sur l'accès	37

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

Liste des tableaux

1. Effectifs du ministère des Communications, par secteur 8
2. Budget du ministère des Communications, par secteur 9
3. Chiffre d'affaires des fonds renouvelables du MCQ, de 1984 à 1987 14
4. Lauréats des Prix des communications 1986 16
5. Répartition du placement publicitaire par type de médias (en millions de dollars) 20
6. Expositions coordonnées en 1986-1987 21
7. Répartition des revenus de Les Publications du Québec 25
8. Évolution des dépenses de télécommunications de 1984 à 1987 30

Organigramme, au 31 mars 1987 39

Liste des annexes

1. Lois et règlements relevant de l'autorité du ministre des Communications, au 31 mars 1987 40
2. Organismes relevant du ministre des Communications 43
3. Liste des titulaires des postes hiérarchiques, au 31 mars 1987 .. 44
4. Réseau de Communication-Québec, au 31 mars 1987 49
5. Librairies et concessionnaires de Les Publications du Québec, au 31 mars 1987 53
6. Subventions accordées par le ministère des Communications en 1986-1987 56
7. Publications du ministère des Communication en 1986-1987 66

Introduction

Les renseignements contenus dans le présent document ont été regroupés dans trois grandes sections.

La première partie regroupe les renseignements sur le ministère des Communications dans son ensemble. On y retrouve les faits saillants de l'année 1986-1987, ainsi que des données sur la structure administrative, les effectifs et les ressources financières.

La deuxième partie présente les principales activités menées au cours de l'année par les diverses unités administratives. Ces activités ont été regroupées en cinq secteurs: gestion interne et soutien, information et publications gouvernementales, informatique gouvernementale, télécommunications gouvernementales, et politiques et développement des communications.

Enfin, on retrouvera en annexe un certain nombre de documents d'intérêt général.

Trois organismes relèvent du ministre des Communications. Il s'agit de la Régie des services publics, de la Commission d'accès à l'information et de la Société de radio-télévision du Québec (voir annexe 2). Ces organismes présentent des rapports annuels distincts de celui du ministère des Communications.

Partie I

Le ministère des Communications

Le 12 décembre 1969 est sanctionnée la Loi du ministère des Communications (1969, chap. 65). Au moment de son entrée en vigueur le 18 décembre de la même année, le Québec devient la première province du Canada à se doter d'un tel ministère.

Le mandat du ministère des Communications consiste :

-- à favoriser l'accès de la population à l'information gouvernementale;

-- à fournir les services conseils et les services techniques nécessaires aux ministères et organismes gouvernementaux, notamment en matière de télécommunications, de publicité, d'édition, d'audiovisuel et d'informatique;

-- à promouvoir et à coordonner l'établissement et le développement des réseaux publics et privés de communication et à favoriser le développement des industries de communication sur le territoire québécois.

1.1 Les faits saillants de 1986-1987

Au cours de 1986-1987, un certain nombre d'activités ont pris une importance particulière et marqué davantage la vie du Ministère. Ces dossiers touchaient

l'information gouvernementale, les infrastructures gouvernementales de communication et le développement des communications. D'autre part, des changements ont été apportés à la structure administrative du Ministère.

1.1.1. Information gouvernementale

Consécutivement à la démarche entreprise l'année précédente, le Ministère a réduit d'environ 50 % la publicité gouvernementale au cours de 1986-1987. En effet, les dépenses gouvernementales en publicité sont passées de 23 millions de dollars en 1985-1986 à 11,6 millions de dollars en 1986-1987.

A la suite de l'entente intervenue en février 1986 avec le gouvernement fédéral, le réseau de Communication-Québec a commencé à offrir le 1er avril 1986 aux citoyens et citoyennes le service de renseignements sur les programmes fédéraux. Toujours en matière de renseignement, notons que le bureau de Communication-Québec à Montréal dispense des services particuliers: c'est ainsi que les malentendants ont maintenant accès à l'information gouvernementale, à l'aide d'appareils spécialisés, et que certaines communautés ethniques (italienne, grecque, protugaise et espagnole) sont desservies dans leur langue.

Mais l'élément majeur de ce secteur d'activité est sans doute l'accent mis sur la fonction renseignement. En diminuant certains services offerts aux ministères et organismes relativement à l'organisation de leurs opérations régionales, Communication-Québec a dégagé un certain nombre de ressources qu'il a affectées aux renseignements aux citoyens.

Également, dans le but de faciliter l'accessibilité de l'information, le Ministère a procédé à la réimpression de ses guides de vulgarisation de l'information. Il a notamment produit une édition revue et corrigée du Guide des aînés ainsi qu'une version anglaise du même ouvrage, intitulée The Seniors' Guide.

1.1.2 Infrastructure gouvernementale de communication

En matière d'infrastructure gouvernementale, il importe de noter la mise en place de la première phase du Réseau intégré de communications informatiques (RICI). Ainsi, le regroupement dans l'axe Montréal--Québec de nombreux circuits individuels en un seul circuit à haut débit, a généré des économies de 450 000 $. Le taux moyen de disponibilité de ce réseau s'est établi à 99,9 % en 1986-1987.

En informatique, le MCQ a consacré beaucoup d'efforts à l'étude de divers dossiers de pointe qui ont une incidence majeure à l'échelle gouvernementale. C'est le cas, notamment, des systèmes experts, de la bureautique, de la francisation des logiciels et du matériel, de la planification stratégique, de la sécurité informatique ou encore du plan de relève en cas de pannes des centres informatiques gouvernementaux.

1.1.3 Développement des communications

Un grand nombre d'interventions majeures du Ministère en 1986-1987 ont porté sur le développement des communications.

Dans le secteur de la radiotélévision, le Ministère a poursuivi son action en vue de la diffusion, en Amérique du Nord, de la programmation de la chaîne européenne TV5. Il a aussi préparé un mémoire sur l'avenir de Radio-Québec et travaillé à un projet de loi visant à simplifier ses structures. Le Ministère a aussi commencé en 1986-1987 l'analyse de la radiophonie québécoise et participé à la création d'un comité tripartite (ministère des Communications du Québec, ministère des Communications du Canada et Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française) sur l'industrie de la radio.

Le rapport du Groupe de travail sur la politique de radiodiffusion (Rapport Caplan-Sauvageau) a été analysé en profondeur en vue de soumettre des recommandations au Comité permanent sur la culture et les communications du gouvernement fédéral.

Dans le domaine des technologies de l'information, une place importante a été faite au logiciel. Le Ministère a notamment participé en juin 1986 à la 2e édition du Marché international du logiciel de Montréal (MIM) et préparé une étude visant à fusionner le MIM à un autre événement semblable.

Il a participé à la création d'un bureau appelé "Information-Logiciel" qui vise à diffuser aux firmes de logiciels et aux intervenants du milieu toute information sur les technologies de l'information.

Il a participé aux travaux du Comité Canada-Québec sur le développement du logiciel d'expression française dont le rapport a été déposé en février 1987. Dans la foulée des recommandations énoncées par le Comité, le MCQ ainsi que le MCC ont apporté un appui financier à la création du Centre francophone de

recherche en informatisation des organisations (CEFRIO) qui aura pour mandat de favoriser la recherche et le développement des organisations dans un cadre francophone.

En matière de télécommunications, le Ministère a participé à des audiences du CRTC et de la Régie des services publics notamment en ce qui concerne la révision de la situation financière de Bell Canada et de Québec-Téléphone. Il a aussi étudié le dossier de la privatisation de Téléglobe. Il a enfin participé au Comité interministériel chargé d'élaborer une stratégie d'intervention du gouvernement du Québec dans le secteur spatial.

En vertu de l'Entente fédérale-provinciale de développement signée en 1985, le Ministère a versé jusqu'à ce jour 20,9 millions de dollars relativement à 49 projets, soit plus de la moitié de la contribution totale de 40 millions de dollars prévue d'ici la fin de l'Entente en 1990. Notons que cette entente est un important levier économique car les subventions versées s'accompagnent d'investissements de la part du secteur privé et de création d'emplois.

L'année 1986-1987 a été marquée par la révision de différents programmes d'aide. Il en a résulté la cessation du Programme d'aide aux organismes de défense des intérêts des usagers de moyens de communication (PODIUM) et la réduction du Programme d'aide aux médias communautaires (PAMEC). Le Ministère a travaillé avec les médias et organismes visés par les coupures afin de trouver d'autres sources de financement et d'apporter d'autres formes de collaboration.

1.2 La structure administrative en 1986-1987

Des changements ont été apportés au cours de l'exercice 1986-1987 à la structure administrative du MCQ (voir organigramme p. 39 et la liste des titulaires des postes hiérarchiques, annexe 3). Notons en premier lieu l'abolition du poste de sous-ministre adjoint à l'information gouvernementale. A la suite de cette suppression, les directions générales des Publications gouvernementales (DGPG) et de Communication-Québec (DGCQ) ont été placées sous la responsabilité directe du sous-ministre alors que la Direction générale de la coordination des moyens en communication (DGCMC) a été placée sous la responsabilité du sous-ministre adjoint aux politiques et au développement.

Par ailleurs, les noms des directions générales des Politiques et du Développement ont été changés pour ceux de Direction générale des technologies de communication et Direction générale des médias. De plus, elles ont été entièrement restructurées afin de mieux remplir leur mandat visant à favoriser le développement des médias et des entreprises de communication du Québec.

La Direction générale des télécommunications a également complété son projet de restructuration et s'est dotée notamment d'une Direction de la planification et d'une Direction des services à la clientèle. Pour sa part, la Direction générale de l'informatique a poursuivi et consolidé son plan de redressement et sa restructuration entrepris l'année précédente.

Enfin, la responsabilité des services de courrier et messagerie, d'entretien de machines de bureau et de reprographie a été transférée à l'automne 1986 au ministère des Approvisionnements et Services ce qui a représenté le transfert de quelque 300 employés-es et d'un budget de plus de 28 millions de dollars.

1.3 Les effectifs

Tableau 1

Effectifs du ministère des Communications, par secteur

	1984-1985	1985-1986	1986-1987
Gestion interne et soutien	271	263	94[1]
Information et publications gouvernementales	616	622	496[1]
Bureau central de l'informatique	258	253	252
Télécommunications gouvernementales	118	116	116
Politiques et développement des communications	55	68	68
Total	1 318	1 322	1 026[2]

1. Les écarts sont dus au transfert au ministère des Approvisionnements et Services de 311 personnes le 8 octobre 1986 (c.t. 162426).
2. Selon les catégories d'emplois, les effectifs du Ministère se subdivisent de la façon suivante : 69 cadres, 385 professionnels, 13 agents de maîtrise, personnel de bureau, techniciens et assimilés, 535 fonctionnaires et 24 ouvriers.

1.4 Les ressources financières

Tableau 2

Budget du ministère des Communications, par secteur[1]

	1984-1985	1985-1986	1986-1987
Gestion interne et soutien	28 003 000	39 609 300	12 018 500[2]
Information et publications gouvernementales	28 333 100	28 956 200	20 737 700[3]
Bureau central de l'informatique	21 914 200	22 071 800	31 435 800
Télécommunications gouvernementales	60 388 500	63 847 700	63 664 900
Politiques et développement des communications	9 386 900	9 959 700	11 507 700
Total	148 025 700	164 444 700	139 364 600

1. Ces chiffres sont tirés des comparatifs inscrits aux livres de crédits 1985-1986, 1986-1987 et 1987-1988.
2. La diminution de ce poste budgétaire est due au transfert au ministère des Approvisionnement et Services des activités courrier et messageries gouvernementales et entretien des machines de bureau.
3. La diminution de ce poste budgétaire est due en partie au transfert au ministère des Approvisionnements et Services de l'activité reprographie gouvernementale.

1.5 Les orientations de 1987-1988

A la fin de l'année financière 1986-1987, le ministère des Communications a identifié les priorités et les principaux projets pour l'année à venir. On notera que ces activités viennent s'ajouter aux mandats en cours et aux activités courantes du Ministère.

Les priorités et projets spéciaux de 1987-1988 visent principalement l'élaboration de politiques, le développement des entreprises de communication, la fourniture de services à l'appareil gouvernemental et aux citoyens et enfin le développement de certaines orientations administratives.

Élaboration de politiques

Une part importante des énergies seront consacrées en 1987-1988 à l'élaboration de politiques en matière de communication. En regard de la télévision, le Ministère devra voir à la mise en oeuvre de la solution retenue par le conseil des ministres à la suite de la présentation du mémoire sur l'avenir de Radio-Québec. Il verra aussi au développement de la télévision francophone en s'assurant, conjointement avec le ministère des Communications du Canada, que les règles qui régissent le système de la télévision francophone soient élaborées et appliquées de façon à préserver son caractère spécifique.

Dans le domaine des télécommunications, le Ministère assurera le suivi des décisions prises à la conférence fédérale-provinciale sur la politique canadienne touchant ce secteur.

De plus, il participera à l'élaboration et à la modification de divers textes de loi tels la Loi sur la Régie des services publics.

Développement des entreprises de communication

Le développement du logiciel d'expression française demeurera une priorité. A ce titre, le Ministère verra à la mise en oeuvre du plan d'action qui découle du rapport fédéral-provincial publié en mars 1987 sur cette question. Il travaillera également à l'élaboration d'un cadre d'intervention en matière de production et de diffusion des banques d'information gouvernementales, de manière à stimuler le développement de l'industrie de l'information électronique.

Un intérêt soutenu sera porté au secteur de la radiophonie québécoise. Le Ministère effectuera en effet une analyse de la problématique actuelle et, en collaboration avec les représentants de l'industrie, il proposera des mesures susceptibles d'augmenter la diffusion de la musique francophone et de stimuler la radio MA.

Le ministère des Communications poursuivra son aide aux médias régionaux et communautaires et fera connaître les programmes révisés d'assistance financière destinés à ces médias.

Par ses programmes d'aide financière aux industries de communication, le Ministère contribuera à l'implantation des grands projets de développement technologique dans des domaines tels les télécommunications ou la câblodistribution.

Enfin, le Ministère continuera de favoriser les projets de partenariat France-Québec et assurera le suivi des dossiers d'investissements croisés (chaînes de télévision, câblodistribution et télévision payante), de coproductions et de TV5 en Europe et en Amérique du Nord.

Services à l'appareil gouvernemental et aux citoyens

Dans le secteur de l'informatique, le Ministère procèdera à une planification de l'évolution des besoins de tous les centres ministériels d'informatique,

qui sera soumise au Conseil du trésor. Il fera également des propositions concernant le parc gouvernemental d'ordinateurs en tenant compte des avis du ministère des Approvisionnements et Services. Enfin, il participera à la révision du cadre gouvernemental de gestion des technologies de l'information.

En matière de télécommunications, il procèdera à l'évaluation du coût global des services téléphoniques du gouvernement du Québec et, après comparaison de ces coûts avec ceux d'organismes québécois et ontariens, il fera les recommandations appropriées. Il proposera également le développement d'un réseau intégré de radio mobile qui permettra de relier entre eux tous les sites de radio-communication du gouvernement du Québec. Il travaillera aussi à la conception d'un réseau intégré de communications informatiques gouvernementales pour desservir les capitales régionales du Québec.

Dans le domaine du renseignement au citoyen, le Ministère entend renouveler l'entente fédérale-provinciale relative à ces services, en tenant compte de ses impacts humains et financiers.

Partie II

Bilan administratif

2.1 Gestion interne et soutien

Sont regroupées sous ce titre toutes les activités reliées à la direction du Ministère, à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, à l'évaluation de programmes, à la vérification interne et aux communications.

En 1986-1987, le Ministère s'est doté de plusieurs outils de support à la gestion qui faciliteront le travail courant des gestionnaires. Afin d'assurer une meilleure planification des activités, il a notamment développé un document sur le déroulement du cycle budgétaire ainsi qu'un guide de rédaction et de cheminement des engagements financiers. Il a aussi élaboré un répertoire des politiques, directives et procédures internes ainsi qu'un guide de gestion des fonds renouvelables qui vient répondre aux besoins de ce type de gestion financière (voir tableau 3).

Le Ministère, par l'intermédiaire de sa Direction de l'évaluation et de la vérification interne, a amorcé le développement d'un système d'évaluation continue qui lui permettra de rendre compte de l'efficience et de l'efficacité de ses programmes.

Tableau 3

Chiffre d'affaires des fonds renouvelables du MCQ, de 1984 à 1987

Description	Chiffre d'affaires		
	1984-1985 $	1985-1986 $	1986-1987 $
Le Placement-Médias coordonne centralement le placement de l'information et de la publicité gouvernementale dans les médias	--	12 658 857	6 235 131
Le fonds renouvelable des Publications gouvernementales favorise l'accessibilité de l'information gouvernementale par l'entremise de l'édition, l'impression et la vente de publications au meilleur coût possible	7 001 403	6 308 807	5 728 000
Le fonds renouvelable des télécommunications permet aux organismes d'accéder aux économies d'échelle générées par le développement d'infrastructures à usage commun	16 584 324	16 167 247	16 298 732

1. Un fonds renouvelable est un mode de financement non budgétaire, constitué par une avance de fonds. Son mode d'opération consiste à défrayer certaines dépenses encourues pour la réalisation d'une activité à partir des recettes provenant de cette même activité. On notera que les fonds renouvelables d'entretien de machines de bureau et de reprographie ont été transférés au ministère des Approvisionnements et Services au cours de l'exercice 1986-1987, c'est pourquoi aucune donnée concernant ces fonds n'apparaît dans ce tableau.

Outre la gestion des baux et les travaux courants d'aménagement, le Ministère a entrepris cette année un projet majeur d'aménagement qui vise à relocaliser dans des locaux adéquats ses ordinateurs de grande puissance et à regrouper en un même lieu tout le secteur technique, soit quelque 600 employés. Ce projet d'aménagement sera complété à l'automne 1987.

Le Ministère a poursuivi en 1986-1987 ses efforts en matière de bureautique. Il a notamment implanté, en site pilote, un système d'information et de gestion pour les cadres, le réseau ACCÈS, et développé un système informatisé de gestion des ressources humaines qui touche les effectifs, les emplois, la dotation et les absences.

Dans le domaine des ressources humaines, conformément à la nouvelle directive concernant l'embauche du personnel occasionnel, le Ministère a mis sur pied l'infrastructure nécessaire à l'accueil et à l'inscription des candidats-es et constitué un fichier ministériel qui compte quelque 12 000 candidatures.

Un programme d'aide aux employés-es a été instauré en 1986-1987 et une dizaine d'employés-es se sont prévalus-es de ce nouveau service. Le Ministère a également collaboré à l'implantation de la Loi sur la protection des non-fumeurs. La politique ministérielle prévoit des mesures de protection telles que l'affichage et la surveillance dans les lieux de travail désignés ainsi qu'un programme d'aide aux fumeurs.

En matière de communication, notons que le Ministère a poursuivi entre autre la publication régulière du Bulletin des communications, destiné à l'ensemble des partenaires du secteur des communications, la publication mensuelle du journal interne et la production hebdomadaire d'un feuillet d'information à l'intention de son personnel.

Pour la quatrième année consécutive, le Ministère a procédé à la remise des Prix des communications. Cette activité est conduite avec la collaboration des associations et des groupes représentatifs du milieu. Les modalités d'attribution ont été révisées et après regroupement des secteurs, les prix ont notamment été ramenés à quatre : entrepreneuriat, communication de masse, technologies de l'information et des télécommunications et prix spécial du jury.

Tableau 4

Lauréats des Prix des communications 1986

Catégorie	Lauréat
Entrepreneuriat	Charles Sirois
Communication de masse	Jean-Pierre Girerd
Technologies de l'information et des télécommunications	Maier Blostein
Prix spécial du jury	Florian Sauvageau

2.2 Information et publications gouvernementales

Le ministère des Communications a le mandat d'assurer la communication entre l'État et les citoyens de façon que ceux-ci aient accès à une information efficace sur les programmes gouvernementaux. Il fournit également aux ministères et organismes gouvernementaux des services dans les domaines de l'information, des médias, de la publicité et des publications.

2.2.1 Coordination des moyens en communication

Le Ministère dispense à l'appareil gouvernemental de nombreux services professionnels de consultation et d'expertise ainsi que des services techniques notamment en matière de traduction, de photographie, d'audiovisuel, de publicité et d'expositions.

La traduction et l'interprétation

En 1986-1987, le Ministère a effectué la traduction de plus de quatre millions de mots. De ce nombre, 14,4 % ont été traduits de l'anglais vers le français, 57,6 % du français vers l'anglais, 21,7 % de langues étrangères vers le français et 6,4 % du français vers des langues étrangères.

Près de la moitié du travail de traduction (46,9 %) est confiée à des pigistes. Le Ministère peut en effet compter sur un important réseau de pigistes ce qui lui permet d'offrir des services de traduction dans plus de 50 langues.

En 1986-1987, le Ministère a développé une expertise en interprétation consécutive ou simultanée, expertise qui n'existait pas jusqu'alors au sein de l'appareil gouvernemental. Le Ministère est maintenant en mesure de guider les ministères ou organismes qui ont des besoins en interprétation vers les ressources appropriées. Au cours de cette première année, 10 demandes de services d'interprétation ont été adressées au Ministère. Trois événements relatifs à ces demandes ont déjà eu lieu et le Ministère a retenu, pour le compte de ces clients, les services d'interprètes et de firmes de location d'équipement spécialisé requis.

La photographie

Dans le domaine de la photographie, plus de 450 demandes de services photographiques ont été traitées afin de répondre aux besoins relatifs notamment aux publications gouvernementales, aux stands d'exposition et aux productions audiovisuelles. Mandaté par le Conseil du trésor comme portraitiste officiel du Gouvernement, le Ministère a réalisé à ce titre plus de 400 portraits.

L'audiovisuel

Le Ministère a également produit 75 documents audiovisuels, presque exclusivement sur support vidéo, pour le compte de 26 ministères et organismes. Il effectue également des prêts d'équipement, répond à des demandes de soutien ou de conseils techniques en audio et en vidéo, réalise des copies de documents vidéo et procède à des insertions d'informations nouvelles dans des documents déjà existants.

Le Ministère a fourni en 1986-1987 une expertise en réalisation audiovisuelle dans 109 dossiers. Il a aussi produit des recherches notamment sur les coûts de l'audiovisuel au Gouvernement, la réglementation, les technologies de pointe en production audiovisuelle et a organisé, à l'intention des communicateurs gouvernementaux, une session d'information sur les droits d'auteur et la production audiovisuelle.

À la suite d'une collaboration établie avec 60 télévisions communautaires, le Ministère a prêté quelque 2 800 titres, ce qui représente au moins 1 400 heures de programmation. De plus, la collection de la vidéothèque s'est

enrichie de quelque 185 nouveaux titres, notamment des séries fort demandées telles que A plein temps, Média-Mag, Les Enfants mal aimés. Le nombre de prêts est ainsi passé à 10 985 soit une augmentation de l'ordre de 58 % par rapport à l'année précédente.

La publicité

En 1986-1987, le volume annuel de placement publicitaire, après escompte, est passé de 12,5 millions de dollars à 7,5 millions de dollars environ. Reliée à une volonté politique de réduire le budget alloué à la publicité gouvernementale, cette chute des dépenses n'a presque pas eu d'incidence sur la publicité obligatoire, c'est-à-dire exigée par une loi ou un règlement. En revanche, elle a eu de grandes répercussions sur la publicité par mandat, qui sert à informer le citoyen sur un sujet donné. Dans ce cas, avant d'entreprendre toute opération publicitaire de plus de 5 000 $ le ministère ou l'organisme doit obtenir un avis préalable de la part du ministère des Communications. Cette année, les ministères et organismes ont soumis 38 devis à l'avis préalable du Ministère, soit deux fois moins que l'an dernier. Les opérations approuvées pour 1986-1987 avaient une valeur de 3 642 062 $.

Selon Media Measurement Services de Toronto, qui a recensé les 100 plus importants utilisateurs de publicité au Canada en 1986, le Gouvernement du Québec arrive au 35e rang, avec des dépenses de 7,5 millions de dollars, loin derrière le Gouvernement du Canada qui occupe le 1er rang avec des dépenses de plus de 63 millions de dollars et le Gouvernement de l'Ontario qui occupe pour sa part le 7e rang avec des dépenses de 26 millions de dollars.

Tableau 5

Répartition du placement publicitaire par type de médias (en millions de dollars)

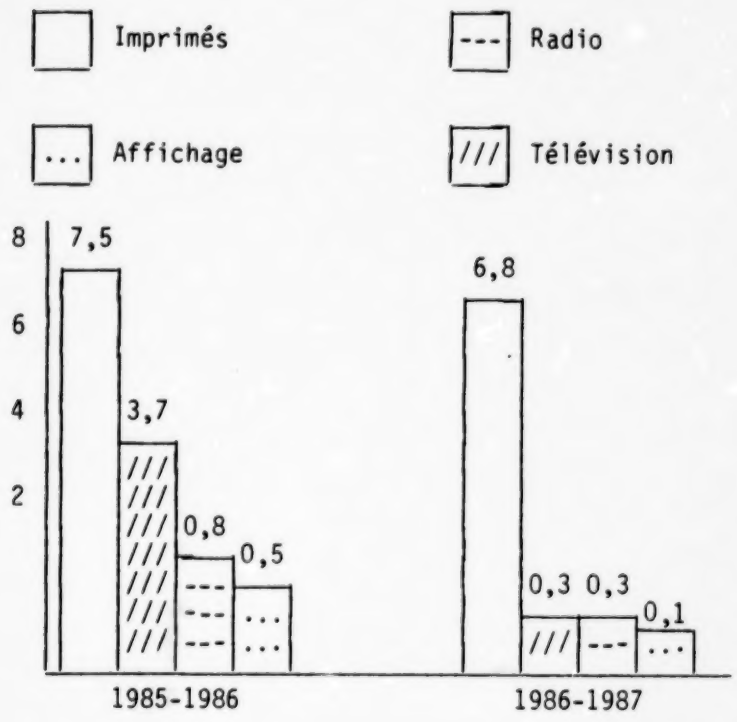

Les expositions

Le Ministère a coordonné la participation gouvernementale à 11 événements qui ont attiré près de 613 000 visiteurs.

Tableau 6

Expositions coordonnées en 1986-1987

Événement	Nombre d'exposants gouvernementaux	Nombre de visiteurs
Salon de la femme (Montréal)	7	105 000
Marché international du logiciel de Montréal	4	3 000
Salon international de la jeunesse (Montréal)	12	24 000
Salon international des aînés (Montréal)	9	30 000
Salon du monde des affaires (Montréal)	9	25 100
Salon de l'épargne-placements et Salon carrières-professions (Montréal)	7	80 000
Exposition provinciale de Québec	16	285 000
Salon du monde des affaires (Québec)	7	15 000
Salon de l'épargne-placements (Québec)	11	35 000
Salon Info-Services Plus (Hull)	41	10 500
Total	123	612 600

Pour la première fois, le Ministère a agi à titre de promoteur. Il a en effet mis sur pied un salon régional, le Salon Info-Services Plus, qui s'est tenu à Hull du 30 octobre au 2 novembre 1986. Il a regroupé 43 exposants (ministères, organismes gouvernementaux, para ou péri-gouvernementaux) dont la Bourse de Montréal. Cette expérience pilote visait à répondre aux besoins d'une région éloignée et à permettre aux exposants de se rapprocher de leur clientèle régionale.

2.2.2 Communication-Québec

Le réseau de Communication-Québec est un trait d'union entre la population québécoise et l'État. Il offre à l'ensemble de la population québécoise des services de renseignements sur les lois, les programmes et les services gouvernementaux du Québec et du Canada. En effet, à la suite d'une entente conclue avec le gouvernement fédéral, Communication-Québec dispense depuis le 1er avril 1986 aux citoyens-nes du Québec, des services de renseignements sur les programmes et services fédéraux.

Au cours de l'année, le réseau de Communication-Québec a répondu à plus de 950 000 demandes de renseignement, dont 15 % environ concernent des programmes ou services fédéraux.

À la suite de la fermeture du bureau de Radisson, la population du Nouveau-Québec sera désormais desservie par le bureau de Rouyn. Le réseau de Communication-Québec compte donc maintenant 25 bureaux et deux comptoirs d'accueil (voir annexe 4).

En 1986-1987, la priorité du service à la clientèle s'est traduite par un renforcement du service de renseignement, dont la popularité croissante se fait sentir surtout dans les régions de Montréal et de Québec. Pour ce faire, Communication-Québec a dû cesser de dispenser des services aux ministères et organismes dans le cadre de leurs opérations régionales.

En 1986-1987, Communication-Québec a mis sur pied un service spécial qui permet aux malentendants d'avoir accès à l'information gouvernementale, à l'aide d'appareils spécialisés. Il offre aussi dans la région de Montréal, à un même numéro de téléphone, un service de renseignements en italien, en grec, en portugais et en espagnol.

Enfin, plusieurs autres activités significatives ont été réalisées dans le réseau au cours de l'année. Notons en particulier la production dans chaque région de bulletins sur l'actualité gouvernementale, la production de chroniques dans les médias écrits et électroniques, la participation à des expositions, l'aide à l'organisation de conférences socio-économiques ou encore la production annuelle du répertoire Médias du Québec.

2.2.3 Publications gouvernementales

Le Ministère contribue également à assurer l'accessibilité de la population à l'information gouvernementale en commercialisant les publications de l'État et en les diffusant.

Les Publications du Québec

Au cours de l'année, le Ministère a procédé à l'édition de quelque 800 titres officiels (lois et règlements, Gazette officielle du Québec, publications jurisprudentielles, etc.) et 235 publications ministérielles (rapports annuels, documents vulgarisés, guides "grand public", répertoires, etc.).

La collection des guides "grand public" continue d'être fort populaire. Il a fallu procéder à deux réimpressions de Se lancer en affaires, ouvrage qui a d'ailleurs été mis en nomination par les libraires québécois parmi les dix publications québécoises les plus populaires de l'année 1986, lors de la tenue du Salon du livre de Montréal. Les Publications du Québec ont aussi procédé à une nouvelle édition du Guide des aînés et ils en ont produit une version anglaise sous le titre The Seniors' Guide.

Pour accroître l'accessibilité à l'information, le Ministère a collaboré avec la Magnétothèque afin de lui permettre de réaliser l'enregistrement sonore de seize publications gouvernementales à l'intention des personnes atteintes de déficiences visuelles ou motrices.

Afin de mieux faire connaître Les Publications du Québec et sa collection, le Ministère a procédé à des placements-média multititres planifiés en fonction des parutions et a regroupé la publicité postale de façon à développer des thèmes. Il a aussi entrepris des activités de promotion à l'occasion de Noël, du solde de février, et publié deux catalogues comportant une sélection des meilleurs titres et des nouveautés.

Le réseau de concessionnaires s'est élargi en 1986-1987 par l'ajout de librairies affiliées à Baie-Comeau, à Laval et à Toronto, ce qui porte leur nombre à neuf (voir annexe 5). Enfin, ces partenaires commerciaux ont réalisé un revenu de plus de 600 000 $ en 1986-1987. Les Publications du Québec ont participé à 23 expositions, dont le Salon international du livre de Francfort, et ont réalisé des revenus de près de six millions de dollars au cours de l'année.

Tableau 7

Répartition des revenus de Les Publications du Québec

Source de revenu	Montant ($) 1985-1986	1986-1987
Comptoir postal	4 082 000	4 059 000
Librairies	1 676 800	1 551 000
Expositions	73 750	24 000
Redevances	2 000	---
Total	5 834 550	5 634 000

La bibliothèque administrative

Le Ministère gére un programme de dépôt des publications gouvernementales et produit la liste mensuelle de ces publications. Cette information est également versée dans une banque de données (PUBLIQ), commercialisée par IST-Informathèque, qui permet aux bibliothèques et aux chercheurs québécois d'avoir accès aux publications gouvernementales.

En 1986-1987, un total de 78 000 personnes se sont prévalues des services offerts sur place. On a consenti 13 000 prêts et répondu à 10 300 demandes d'information et de référence comparativement à 8 000 l'année précédente. Cette augmentation s'est particulièrement fait sentir en téléréférence dont les possibilités sont mieux connues et mieux utilisées.

Les droits d'auteurs

À titre d'éditeur des publications gouvernementales, le Ministère a développé une expertise particulière dans le domaine de la gestion des droits d'auteur. En 1986-1987, il a informatisé les opérations relatives à la gestion de ces

droits. Il a formulé une politique générale de concession de licences à des partenaires privés et a commencé à faire des offres généralisées de licences, soit pour la coédition, soit pour la publication en langues étrangères de documents gouvernementaux. Il a également transféré à l'Union des écrivains québécois le mandat d'accorder les autorisations de reproduire.

2.3 Informatique gouvernementale

Le ministère des Communications doit assumer le leadership technologique et coordonner les activités informatiques du gouvernement du Québec. Il fournit des services aux ministères et organismes gouvernementaux qui n'ont pas leurs propres ressources et opère les systèmes de gestion informatisée de plusieurs d'entre eux.

L'intervention du Ministère vise la rationalisation du développement de l'informatique au gouvernement du Québec, le développement au sein de l'Administration d'une expertise de haute qualité en matière de services informatiques, et enfin l'accès pour tous les ministères et organismes à un potentiel informatique correspondant à leurs besoins réels.

2.3.1 Coordination interministérielle

Le Ministère joue un rôle de coordination et de rationalisation de la gestion de l'informatique gouvernementale. Il exerce également des fonctions de conseil et d'assistance auprès du Conseil du trésor, du Service des achats du Gouvernement et des divers ministères et organismes gouvernementaux.

En matière de bureautique gouvernementale, on a procédé à l'expérimentation de quelques systèmes experts en collaboration avec des ministères et coordonné les études de démarrage et les études d'évaluation de projets pilotes en bureautique dans une quinzaine de ministères. Des outils de références ont été produits tels le Guide méthodologique d'implantation de la bureautique, le Répertoire des cours de bureautique et le Guide des coûts en bureautique.

Le Ministère a aussi publié le neuvième rapport annuel sur l'informatique au Gouvernement du Québec. Ce rapport couvre toutes les activités informatiques menées en 1985-1986 par les ministères et organismes dont le budget est voté par l'Assemblée nationale et par la majorité des principaux organismes du secteur parapublic. On y note que 230 millions de dollars ont été affectés à l'informatique en 1985-1986 pour le secteur public alors que le secteur parapublic a enregistré une dépense de 244 millions de dollars.

En 1986-1987, le Ministère a assuré la gestion de l'entente conclue avec l'entreprise privée pour la relève des systèmes informatiques jugés essentiels et il a proposé des mesures pour accroître la sécurité informatique au niveau gouvernemental. Il a produit divers travaux et études sur les moyens d'améliorer la capacité de rétention et d'attraction des experts en informatique au Gouvernement, sur l'impartition des services informatiques, sur la productivité dans le secteur du développement des systèmes et sur la planification stratégique de l'informatique.

Des efforts importants ont été consacrés à l'étude de la francisation des équipements et des logiciels. On a notamment défini des architectures et des

standards pour des produits à portée multilingue et participé à des comités nationaux et internationaux sur le développement du français en informatique.

2.3.2 Services informatiques

Des services informatiques ont été dispensés à 45 ministères et organismes gouvernementaux. Parmi ceux-ci, 29 bénéficient de la gamme complète des services de traitement de l'information et de développement, entretien et gestion des systèmes informatiques alors que les 16 autres se prévalent principalement de services de traitement de l'information. Le ministère des Communications met en effet au service des ministères et organismes qui ne disposent pas de centres informatiques, un complexe informatique dont la puissance a été accrue cette année. Sa puissance de traitement équivaut maintenant à 55 millions d'instructions par seconde et sa capacité de stockage sur support magnétique a été portée à 177,5 milliards de caractères. Il entretient et maintient des logiciels centraux et spécialisés et opère un réseau de 275 points de services qui supportent 1 864 écrans, 160 micros, 605 imprimantes légères et 72 terminaux lourds.

En 1986-1987, les clients ont effectué en moyenne chaque mois environ 92 000 travaux en différé et environ 5 600 000 transactions reliées au développement de systèmes.

Par ailleurs, le Ministère a consacré environ 4 000 jours-personnes au développement de systèmes et quelque 5 500 jours-personnes à l'entretien et à la gestion de près de 85 systèmes d'information dont disposent ses clients. La

légère diminution de jours-personnes consacrés à la réalisation technique de systèmes par rapport à l'an dernier (10 000 jours-personnes au total) s'explique par les efforts consacrés à la mise en place de l'infrastructure.

Dans le but d'améliorer sa productivité dans le développement de systèmes, le Ministère a implanté une nouvelle méthodologie. Les normes et guides qui ont été élaborés dans le cadre de cette méthodologie sont mis à la disposition de l'ensemble des clients du Ministère et de tout autre organisme qui lui en fait la demande.

2.4 Télécommunications gouvernementales

Le ministère des Communications dispense à 95 usagers, soit l'ensemble des ministères et une soixante d'organismes gouvernementaux, des services de radio communication, de communications téléphoniques et de communications informatiques. Il agit à titre d'interlocuteur gouvernemental auprès des fournisseurs de biens et services de télécommunications et joue un rôle de planification et de coordination au niveau gouvernemental dans le domaine des télécommunications.

En regroupant les demandes de services de ses clients, le Ministère est en mesure de proposer la mise en place d'infrastrutures communes et de négocier des services au meilleur coût possible. Les actions du Ministère permettent ainsi à l'appareil gouvernemental d'économiser près de 50 millions de dollars par année, soit 30 millions de dollars en économie d'échelle dus au volume global de lignes téléphoniques en location et aux services communs, 9,25 millions de dolllars dus au partage des services et infrastructures de

communications informatiques, 0,5 million de dollars dus à la gestion centralisée des services de communications écrites et 10 millions de dollars associés à l'infrastructure commune de sites de radiocommunication.

En 1986-1987, les dépenses gouvernementales de télécommunications ont augmenté de 2,2 %, passant de 79,3 millions de dollars à 81,1 millions de dollars. Le tableau qui suit illustre l'évolution des dépenses globales de télécommunications pour les trois dernières années.

Tableau 8

Évolution des dépenses de télécommunications, de 1984 à 1987

	1984-1985 (000 $)	1985-1986 (000 $)	1986-1987 (000 $)
Comptes ministériels et services communs	54 248	58 069	59 737
Fonds renouvelable	16 584	16 167	16 194
Coûts d'opération de la DGT	4 778	5 136	5 200
Total	75 610	79 372	81 131

Le Service interurbain du Gouvernement permettra de réaliser des économies d'environ 1,2 million de dollars dès que la facturation à l'usager sera en opération. Le système, en rodage depuis juin 1986, fournira aux gestionnaires des outils de gestion des appels interurbains. Un projet pilote est également en cours en vue de l'implantation d'un système de codes personnels d'autorisation qui permettra une simplification appréciable des modes d'accès au réseau et une gestion accrue des appels interurbains hors Centrex.

Le Répertoire téléphonique du Gouvernement a été amélioré dans sa présentation générale et les informations qu'il contient ont été complétées, notamment par l'identification des responsables administratifs des diverses entités gouvernementales.

Dans le domaine des communications informatiques, la première phase d'implantation du réseau intégré (RICI) consistait à regrouper dans l'axe Montréal-Québec les nombreux circuits individuels des différents ministères dans un lien commun à haut débit. Elle a généré une économie de 450 000 $ en 1986-1987. Le Ministère a entamé les études en vue du développement de la deuxième phase du RICI, qui consiste à mettre en place un réseau intégré étendu à l'ensemble de la province qui vise à rejoindre éventuellement environ 200 villes.

L'infrastructure des réseaux compte 179 sites dont 51 sont la propriété du Gouvernement. Le ministère des Communications a poursuivi son plan de consolidation et d'amélioration de l'infrastructure et y a investi plus d'un million de dollars en 1986-1987.

Le projet d'expérimentation de terminaux véhiculaires dans quelques autopatrouilles du poste de la Sûreté du Québec à Rimouski a permis d'obtenir des informations très pertinentes sur les aspects humains, opérationnels, techniques et économiques de l'utilisation de cet outil. Le bilan de l'expérience est considéré comme très positif, mais d'autres éléments doivent encore être évalués avant qu'une plus large diffusion des terminaux véhiculaires ne soit autorisée.

2.5 Politiques et développement des communications

Le ministère des Communications vise à favoriser le développement des communications au Québec. Il est responsable de l'élaboration des projets de politiques concernant la radio, la télévision, la presse écrite, la câblodistribution, les télécommunications, l'informatique, les nouveaux services de communications, etc. Dans ce contexte, il apporte diverses formes de soutien aux entreprises de communication.

2.5.1 Programmes d'aide[1]

Le Ministère administre plusieurs programmes d'aide à l'intention des diverses clientèles du secteur des communications.

En vertu du Programme d'aide aux médias communautaires (PAMEC), 2,5 millions de dollars ont été octroyés en subventions aux médias communautaires des secteurs de la presse écrite, de la radio et de la télévision. Ce programme a été révisé au cours de l'année et seul le volet de la radio communautaire sera conservé dans sa forme actuelle.

Le Programme d'aide aux organismes de défense des intérêts des usagers des moyens de communication (PODIUM) disposait en 1986-1987 d'un budget de 220 000 $ pour contribuer au maintien d'interlocuteurs régionaux. Ce programme a été aboli. Le Ministère travaille avec les médias et les organismes

---

1. La liste des subventions accordées en vertu de chacun des programmes apparaît à l'annexe 6.

visés à mettre en place d'autres mécanismes qui permettront de développer le domaine des communications et à trouver d'autres sources de financement.

Le Programme d'aide aux communications en milieu autochtone a permis de verser 280 000 $ à des organisations autochtones pour la mise sur pied et le fonctionnement de moyens de communication adaptés à leurs besoins.

Le Programme d'aide pour le développement des industries de services en communication a versé un total de 500 000 $ en subventions à des clientèles particulières oeuvrant dans les industries de la vidéocassette, de la publicité, de la câblodistribution, de la presse écrite, de la radio et de la télévision.

Enfin, le Programme d'aide au développement des entreprises de communication est géré dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec signée en 1985. Depuis les débuts de l'Entente, 49 projets ont été subventionnés et une somme totale de 20,9 millions de dollars a été engagée pour permettre leur réalisation. Cette somme représente plus de 50 % de la contribution totale de 40 millions de dollars que doivent verser les deux gouvernements d'ici 1990.

2.5.2 Politiques et développement

Dans la foulée des travaux entrepris au cours des années précédentes, le Ministère a poursuivi son action relativement à l'avenir de la télévision francophone. Il a notamment analysé le Rapport du groupe de travail sur la

politique de radiodiffusion (Rapport Caplan-Sauvageau) en vue de soumettre son avis au Comité permanent sur la culture et les communications du gouvernement fédéral.

Il a aussi préparé un mémoire sur Radio-Québec, travaillé à un projet de loi visant à simplifier les structures et à réviser son budget à la baisse, et a étudié l'impact des coupures, l'évolution récente de Radio-Québec ainsi que les recommandations contenues dans le Rapport sur la révision des fonctions et des organisations gouvernementales (Rapport Gobeil).

Un effort tout particulier a été fourni dans le secteur de la radiophonie. De concert avec le ministère des Communications du Canada et l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française (ACRTF), le Ministère a participé à la mise sur pied d'un comité tripartite sur l'industrie de la radio. Il a aussi collaboré aux travaux préparatoires pour la semaine de promotion de la chanson québécoise qui aura lieu en juin 1987. L'analyse de la radiophonie entreprise en 1986-1987 permettra au Ministère d'orienter ses interventions futures. Certains aspects de cette industrie ont fait l'objet d'études, notamment l'économie du secteur, les marchés, l'approvisionnement en matériel francophone, l'auditoire, la réglementation et l'ouverture à la francophonie.

Pour favoriser le développement et l'exportation des productions audiovisuelles québécoises, le Ministère a collaboré à la création et à la consolidation de divers consortiums visant tant le développement d'équipement

interactif pour les réseaux intégrés transmettant la voix, les images et les données, que l'exportation d'équipement et de génie conseil en câblodistribution, la coproduction ou encore l'implantation de TV5 en Amérique du Nord.

Dans le secteur de la presse écrite, qui couvre les quotidiens, les hebdomadaires, les périodiques et les revues privées, le Ministère s'est penché principalement sur le phénomène de la concentration. Il a aussi contribué à l'implantation d'un projet d'informatisation des médias écrits communautaires par le biais d'une subvention à l'Association des médias écrits communautaires.

Dans le but de favoriser l'industrie de la publicité, le ministère des Communications a participé aux coûts d'organisation d'événements tels que le Mondial de la publicité francophone, qui regroupe les publicitaires des pays francophones, et le Forum du marketing et de la publicité, destiné à favoriser la prise de contact entre l'industrie de la publicité et la PME.

Au cours de l'exercice 1986-1987, le ministère des Communications a participé activement à la préparation d'une politique canadienne des télécommunications. Un comité Canada-Québec, présidé par le ministre des Communications du Québec, a notamment étudié les questions des normes nationales en matière d'interconnexion et révisé les rôles et responsabilités des gouvernements en matière de télécommunications. Le Ministère a aussi participé au Comité interministériel chargé d'élaborer une stratégie d'intervention du gouvernement du Québec dans le secteur spatial ainsi qu'à divers autres comités sur le libre échange, les services de technologie de pointe, la télévision haute définition, etc.

Tout au long de l'année, le Ministère a suivi de près les audiences des organismes régulateurs, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et la Régie des services publics. Il a notamment travaillé avec le MCC à ce que le CRTC tienne des audiences publiques sur les canaux spécialisés. Il a participé également à des audiences du CRTC qui portaient sur la révision de la situation de Bell Canada, la radiodiffusion directe par satellite et la concurrence dans le secteur de la radiomobile cellulaire. Il est aussi intervenu lors des audiences de la Régie des services publics sur la situation financière de Québec-Téléphone et a suivi diverses questions liées à la réglementation des entreprises de télécommunications sous juridiction québécoise.

Le dernier secteur d'activité du MCQ, mais non le moindre, est celui des technologies de l'information qui regroupent l'informatique, le logiciel, l'information électronique, etc.

Le Ministère a participé au cours de 1986-1987 aux travaux du Comité Canada-Québec sur le développement du logiciel d'expression française dont le rapport a été remis en février 1987. Dans la partie des recommandations de ce rapport, la création du Centre francophone de recherche sur l'informatisation des organisations (CEFRIO) a été annoncée en mars 1987.

Le Ministère a aussi participé à la réalisation de quatre études contributives au Rapport du Comité Canada-Québec qui portent sur la problématique et les

options stratégiques, la recherche et développement, et les alliances stratégiques dans le domaine du logiciel. La quatrième étude intitulée Guide conceptuel pour la réalisation technique des logiciels à portée multilingue a connu une diffusion nationale et même internationale.

Après avoir participé au 2e Marché international du logiciel de Montréal (MIM) en juin 1986, le Ministère a participé à une étude visant à fusionner cet événement à un autre semblable. Il a aussi participé à la création du bureau Information-Logiciel qui vise à diffuser toute information sur les technologies de l'information aux différentes firmes de logiciel et aux intervenants du milieu.

À la suite du sommet francophone de février 1986, un premier séminaire sur le logiciel et ses applications dans la francophonie a été tenu à Montréal en mai 1986. Ce séminaire réunissait une quarantaine de participants de divers pays de la francophonie. Cet événement sera repris en juin 1987.

Le Ministère a également travaillé à la préparation du Carrefour international de l'information électronique qui se tiendra également en juin 1987. Cet événement s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action élaboré à la suite d'une étude sur les besoins en information électronique des grandes entreprises québécoises. Ce plan d'action prévoit également un cadre d'intervention gouvernementale pour la production et la diffusion des banques d'informations.

2.6 Loi sur l'accès

Des modifications ont été apportées en mai 1986 à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements per-

sonnels afin de reporter l'échéance à laquelle les dispositions inconciliables auraient cessé d'avoir effet. Ce délai a permis au Ministère de procéder à une vaste consultation relativement à l'inconciliabilité des dispositions sectorielles avec la Loi sur l'accès.

Le Ministère a ensuite préparé un projet de loi global ainsi qu'un projet de règlement global pour harmoniser les dispositions inconciliables avec la Loi sur l'accès et il a révisé le Règlement sur les frais pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements nominatifs.

Organigramme du ministère des Communications, au 31 mars 1987

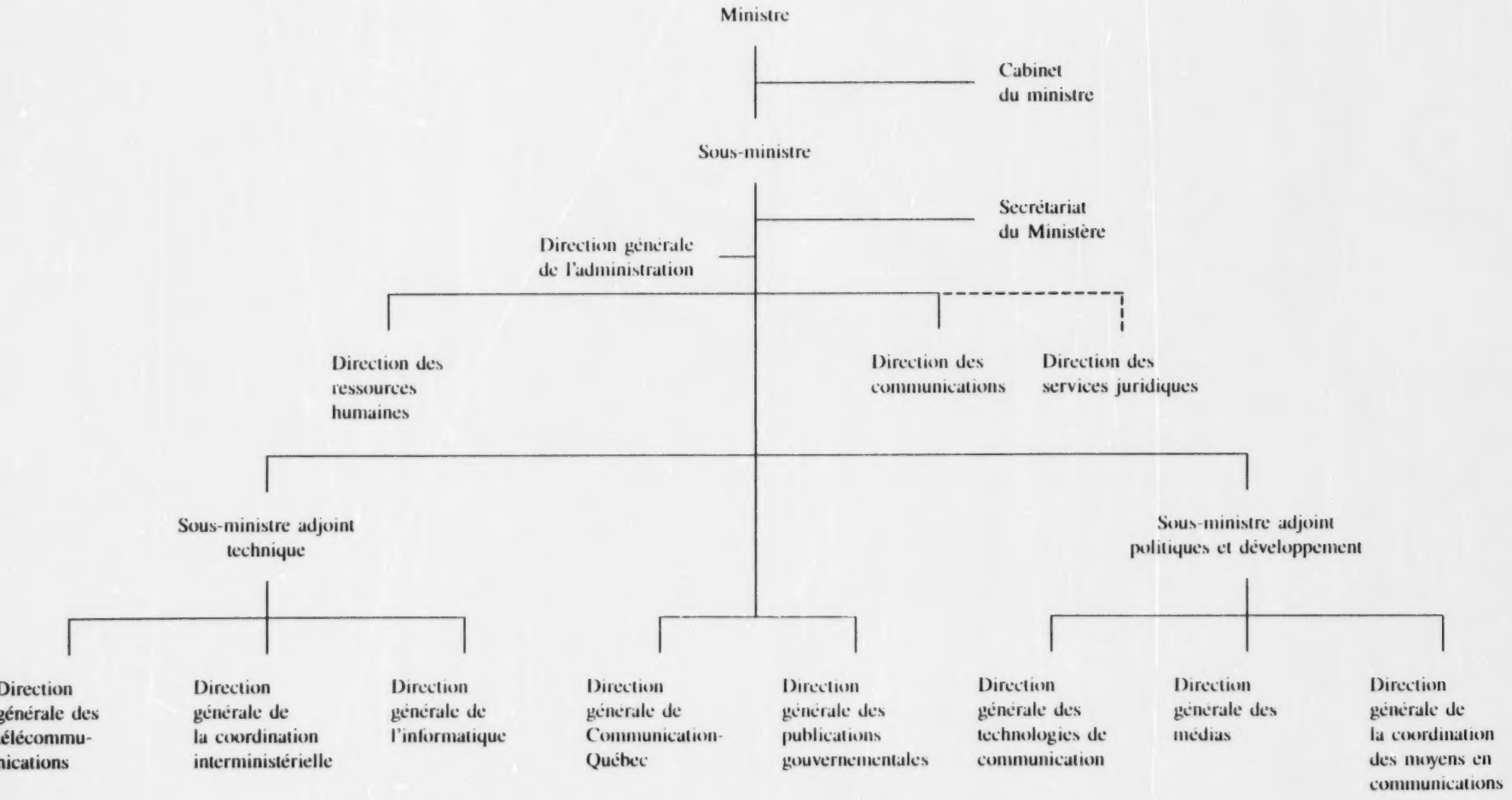

ANNEXE 1

Lois et règlements relevant de l'autorité du ministre des Communications, au 31 mars 1987.

Lois

-- Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chap. A-2.1).

-- Loi sur le ministère des Communications (L.R.Q., chap. M-24)

-- Loi sur la progammation éducative (L.R.Q., chap. P-30.1)

-- Loi sur la Régie des services publics (L.R.Q., chap. R-8)

-- Loi sur la Société de radio-télévision du Québec (L.R.Q., chap. S-11.1)

Règlements

Règlements adoptés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

-- Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements nominatifs (D.2009-84, G.O., partie 2, 41, 3 octobre 1984, p. 4605).

. Erratum: G.O., partie 2, no 52, 19 décembre 1984, p. 4177 (en anglais).

-- Règles de preuve et de procédure de la Commission d'accès à l'information (D.2058-84, G.O., partie 2, no 41, 3 octobre 1984, p. 4648)

Règlements adoptés en vertu de la Loi sur le ministère des Communications

-- Règlement sur l'administration des revenus et des recettes de l'Éditeur officiel du Québec (D. 1870-82, G.O., partie 2, no 40, 1er septembre 1982, p. 3452).

-- Règlement sur le Bureau central de l'informatique (R.R.Q., chap. M-24, r.1).

-- Décret sur l'emblème officiel du gouvernement du Québec (R.R.Q., chap. M-24, r. 2).

-- Règlement sur les entreprises de télévision payante (R.R.Q., chap. M-24, r. 2.1).

-- Règlements sur la Gazette officielle du Québec (D. 3333-81, supplément-R.R.Q., volume 2, p. 867).

. Modification: D. 2856-82, G.O., partie 2, no 60, 29 décembre 1982, p. 4846.

-- Décret sur l'identifcation visuelle des véhicules automobiles gouvernementaux (R.R.Q., chap. M-24, r. 3).

-- Décret sur l'identification visuelle du gouvernement du Québec (R.R.Q., chap. M-24, r. 4).

. Modification: D. 968-80.

-- Règlement sur la publication et la distribution des décrets ainsi que le tarif applicable (R.R.Q., chap. L-1, r. 8).

. Abrogé par: D. 1884-84 , G.O., partie 2, no 36, 29 août 1984, p. 4185.

-- Règlement sur la signature de certains actes, documents ou écrits du ministère des Communications (D. 1639-84, G.O., partie 2, no 32, 1er août 1984, p. 3753).

Règlement sur la télévision payante (D. 546-82, supplément R.R.Q., volume 2, p. 900).

Règlements adoptés en vertu de la Loi sur la Régie des services publics

-- Règlement sur les entreprises de téléphone (R.R.Q., chap. R-8, r. 1).

-- Règles de procédure devant la Régie des services publics (R.R.Q., chap. R-8, r. 2).

-- Tarifs des droits payables à la Régie des services publics par certaines entreprises publiques (D. 469-82, supplément R.R.Q., volume 2, p. 1080).

. Modification: D. 68-87, G.O., partie 2, no. 5, 4 février 1987, p. 977.

Règlements adoptés en vertu de la Loi sur la Société de radio-télévision du Québec

-- Règlement sur l'avancement à la classe I des corps d'emplois professionnels régis par la convention collective entre le syndicat général des employés de Radio-Québec et Radio-Québec (R.R.Q., chap. S-11-1, r. 1).

-- Règlement sur l'avancement à la classe I des corps d'emplois professionnels régis par le Règlement sur le personnel non syndiqué de Radio-Québec (R.R.Q., chap. S-11.1, r. 2).

-- Règlement sur la délimitation des régions et la constitution des comités régionaux de Radio-Québec (Décision, G.O., partie 2, no 4, 23 janvier 1985, p. 531).

. Modification: D. 721-85, G.O., partie 2, no 20, 8 mai, p. 2388.

. Modification: Décret 1079-86, G.O., partie 2, no 33, 6 août 1986, p. 3332.

-- Règlement sur l'exercice général des pouvoirs de Radio-Québec (R.R.Q., chap. S-11.1, r. 4).

-- Règlement sur les frais encourus dans l'intérêt de Radio-Québec (R.R.Q., chap. S-11.1, r. 5).

-- Règlement sur la gestion du personnel de Radio-Québec (R.R.Q., chap. S-11.1, r. 6).

-- Règlement sur la gestion financière de Radio-Québec (R.R.Q., chap. S-11.1, r. 7).

-- Règlement sur les heures de travail et la rémunération du travail supplémentaire de certains employés de Radio-Québec (R.R.Q., chap. S-11.1, r. 8).

-- Règlement sur les heures de travail et sur le travail supplémentaire des cadres supérieurs de Radio-Québec (R.R.Q., chap. S-11.1, r. 9).

-- Règlement sur le personnel non syndiqué de Radio-Québec (R.R.Q. chap. S-11.1, r. 10).

. Modification: C.T. no 140824, G.O., partie 2, no 53, 24 novembre 1982, p. 4329.

-- Règlement sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres modifications de travail des directeurs techniques de Radio-Québec (R.R.Q., chap. S-11.1, r. 12).

. Modification: C.T. no 145166, G.O., partie 2, no 33, 3 août 1983, p. 3636.

. Modification: C.T. no 148230, G.O., partie 2, no 8, 15 févier 1984, p. 1181.

. Modification: C.T. no 150672, G.O., partie 2, no 25, 13 juin 1984, p. 2345.

. Modification: C.T. no 153913, G.O., partie 2, no 53, 26 décembre 1984, p. 6269.

. Modification: C.T. no 160786, G.O., partie 2, no 21, 21 mai 1986, p. 1447.

ANNEXE 2

Organismes relevant du ministre des Communications[1]

Commission d'accès à l'information
900, place d'Youville
Québec (Québec)
G1R 3P7
Tél.: (418) 643-5544
Président: Marcel Pépin

La Commission d'accès à l'information, créée le 16 décembre 1982 conformément aux disposition de la Loi sur l'accès aux documents des oganismes publics et sur la protection des renseignements personnels, a une vocation à la fois de tribunal administratif, de conseil pour le législateur et de protecteur des droits des citoyens en matière d'accès à l'information et de protection de la vie privée.

Régie des services publics
2875, boulevard Laurier
Edifice Delta
13e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 2M2
Tél.: (418) 643-5560
Président: Jean-Marc Tremblay

La Régie des services publics est à la fois un tribunal administratif, un organisme de surveillance et de contrôle, un instrument et une source de réglementation, et un organisme de consultation. Elle coordonne le développement des télécommunications en milieu québécois et est chargée d'évaluer le caractère éducatif de la programmation des entreprises de câblo-distribution et de radio-télévision, incluant Radio-Québec.

Société de radio-télévision du Québec
800, rue Fullum
Montréal (Québec)
H2K 3L7
Tél.: (514) 521-2424
Président: Jacques Girard

La Société de radio-télévision du Québec a principalement pour objet d'établir et d'exploiter sur l'ensemble du territoire québécois une entreprise de radio-télévision éducative connue sous le nom de Radio-Québec.

---

[1] Ces organismes présentent des rapports annuels distincts de celui du ministère des Communications.

ANNEXE 3

Liste des titulaires de postes hiérarchiques, au 31 mars 1987

Ministre
Richard D. French
(418) 643-7843

Directeur du cabinet
Michel Dorais
(418) 643-7843

Sous-ministre
Jacques Pigeon
(418) 643-8492

Secrétaire du Ministère
Estelle Bouchard par intérim
(418) 643-8492

Directeur des communications
André Dorval
(418) 643-1529

Directeur des ressources humaines
Jean-Claude Kirouac
(418) 643-7930

Directeur général de l'administration
Jean-Paul Gagné
(418) 643-8760

Directeur des ressources financières
Roger Hakim
(418) 643-2382

Directeur des ressources matérielles
Émile Loranger
(418) 643-8519

Directeur des systèmes d'information et de l'innovation
Thong Tran Van
(418) 643-9509

Directeur de l'évaluation et de la vérification interne
Donald Grenier
(418) 644-9661

Directrice générale de publications gouvernementales
Louise Pagé
(418) 644-7789

Directeur des services fonctionnels
Jean-Pierre Filion
(418) 644-7820

Directeur de la publicité et du marketing
Maurice Sabourin
(418) 643-8055

Directrice de l'édition
Micheline Blache
(418) 643-1328

Directeur des ventes
Richard Sirois
(418) 643-5150

Directeur de la bibliothèque administrative
Luc Dufour
(418) 643-1515

Directeur général de Communication-Québec
Adélard Guillemette
(418) 643-1434

Directeur des services centraux
Pierre Gignac
(418) 643-1434

Directrice régionale de Québec
Micheline Baril
(418) 643-7366

Directrice régionale du Centre-du-Québec - Mauricie
Lucie Ranger
(819) 379-9115

Directeur régional du Saguenay - Lac-Saint-Jean
Jacques-Gilbert Tremblay
(418) 547-3696

Directrice régionale de l'Est-du-Québec
Danielle Daigneault
(418) 722-3950

Directeur régional de la Côte-Nord
Jean-Pierre Dallaire
(418) 968-2878

Directeur régional de l'Ile-de-Montréal
Paul Cliche
(514) 873-3924

Directrice régionale de Laval-Laurentides-Lanaudière
Nicole Laverdure
(514) 669-3733

Directeur régional de la Montérégie
Guy Saint-Martin
(514) 873-8852

Directeur régional de l'Estrie
Rock Boisclair
(819) 569-9083

Directeur régional de l'Outaouais
Yves Roy
(819) 770-2632

Directeur régional de l'Abitibi-Témiscamingue
Fernand Bellehumeur
(819) 764-3236

Sous-ministre adjoint à la technique
Vacant
(418) 643-8492

Directeur général des télécommunications
Paul Lessard
(418) 643-7774

Directeur de la planification
Gilbert Labonté (par intérim)
(418) 644-2694

Directeur des opérations
Michel Léveillé (par intérim)
(418) 643-2196

Directeur de l'ingénierie et des projets
Roch Tardif (par intérim)
(418) 643-5395

Directeur des services à la clientèle
Mario Laliberté (par intérim)
(418) 643-1798

Directeur général de la coordination interministérielle
Bernard Beauchemin (par intérim)
(418) 643-8708

Directeur de la coordination para-technique
Louis Lamothe
(418) 644-7009

Directeur de la coordination technique
Pierre Méthot
(418) 644-0198

Directeur général de l'informatique
Bernard Beauchemin
(418) 643-6836

Directeur du service à la clientèle
Michel Rosciszewski
(418) 643-5720

Directeur du traitement de l'information
Gabriel Deschênes
(418) 643-5720

Directeur des systèmes d'information
Guy Morneau
(418) 643-5758

Directeur de la diffusion des données
Yvon Bordeleau
(418) 644-8542

Sous-ministre adjoint aux politiques et au développement
Vacant
(418) 643-8492

Directeur général des technologies de communication
Pierre Lampron
(418) 643-8741

Directeur des politiques de télécommunications
André Duplessis
(418) 643-8096

Directrice des technologies de l'information
Monique Charbonneau
(418) 643-1903

Directeur général des médias
Serge Thibaudeau
(418) 643-1625

Directrice de la radio-télévision
Hélène Cantin (par intérim)
(418) 643-1887

Directeur de la câblodistribution, de la publicité et de la presse écrite
Jean-Guy Prince (par intérim)
(418) 643-1618

Direction des études et analyses économiques et financières
Guy Rivest (par intérim)
(418) 643-0566

Directeur général de la coordination des moyens en communication
François C. Reny
(418) 643-4072

Directeur de la traduction
Maurice Desjardins
(418) 643-9450

Directeur de l'audiovisuel
Jules Rochon
(418) 643-8819

Directeur de la publicité et des expositions
Jean-Pierre Lemonde
(418) 644-3228

ANNEXE 4

Réseau de Communication-Québec, au 31 mars 1987

01 -- Est-du-Québec

Bureau de Rimouski
164, rue Saint-Germain Est
Rimouski (Québec)
G5L 1A8
Tél.: (418) 722-3939

Bureau de Gaspé
167, rue de la Reine, Case postale 1610
Gaspé (Québec)
G0C 1R0
Tél.: (418) 368-2550

Bureau des Îles-de-la-Madeleine
224, route Principale, Case postale 340
Cap-aux-Meules (Québec)
G0B 1B0
Tél.: (418) 986-3222

02 -- Saguenay-Lac-Saint-Jean

Bureau de Jonquière[1]
3950, boulevard Harvey Est
Jonquière (Québec)
G7X 8L6
Tél.: (418) 547-6601

Bureau de Saint-Félicien
1174, boulevard Sacré-Coeur, Case postale 7
Saint-Félicien (Québec)
G8K 2P8
Tél.: (418) 679-0433

03 -- Québec

Bureau de Québec[2]
870, boulevard Charest Est
Québec (Québec)
G1K 8S5
Tél.: (418) 643-1344

Bureau de Saint-Georges-de-Beauce
13, 120^{e} Rue Est
Saint-Georges-de-Beauce (Québec)
G5Y 2Z9
Tél.: (418) 227-1122

---

1 Il y a également un comptoir d'accueil à l'entrée de cet édifice
2 Il y a aussi un comptoir d'accueil à l'édifice G.

03 -- Québec (suite)

Bureau de Thetford-Mines
122, rue Notre-Dame Nord
Thetford-Mines (Québec)
G6G 2J8
Tél.: (418) 338-0181

04 -- Centre-du-Québec-Mauricie

Bureau de Trois-Rivières
225, rue Des Forges, R.C.
Trois-Rivières (Québec)
G9A 2G7
Tél.: (819) 379-2636

Bureau de Drummondville
315, rue Hériot
Drummondville (Québec)
J2B 1A6
Tél.: (819) 477-7272

05 -- Estrie

Bureau de Sherbrooke
780, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1H 1R7
Tél.: (819) 569-9311

06A -- Île-de-Montréal

Bureau de Montréal
3, Complexe Desjardins, Case postale 691
Galerie du Nord, niveau du métro
Montréal (Québec)
H5B 1B8
Tél.: (514) 873-2111

06B -- Laval-Laurentides-Lanaudière

Bureau de Laval
1796, boulevard Des Laurentides
Laval (Québec)
H7M 2P6
Tél.: (514) 873-5555

Bureau de Saint-Jérôme
222, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 4Z9
Tél.: (514) 438-1282

06B -- Laval-Laurentides-Lanaudière (suite)

Bureau de Joliette
420, rue De Lanaudière
Joliette (Québec)
J6E 7X1
Tél.: (514) 759-6440

06C -- Montérégie

Bureau de Longueuil
300, rue Longueuil
Longueuil (Québec)
J4H 1H4
Tél.; (514) 873-8989

Bureau de Granby
77, rue Principale
Granby (Québec)
J2G 9B3
Tél.: (514) 375-5664

Bureau de Saint-Jean-sur-Richilieu
245, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Tél.: (514) 346-6879

Bureau de Saint-Hyacinthe
600, rue Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 5G5
Tél.: (514) 778-1123

Bureau de Valleyfield
50, rue Nicholson
Valleyfield (Québec)
J6T 4M8
Tél.: (514) 371-9111

07 -- Outaouais

Bureau de Hull
170, rue Hôtel-de-Ville, R.C.
Hull (Québec)
J8X 4C2
Tél.: (819) 770-6910

08 -- Abitibi-Témiscamingue

Bureau de Rouyn-Noranda
108, rue Principale
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 4P2
Tél.: (819) 764-3241

08 -- Abitibi-Témiscamingue (suite)

Bureau de Val-d'Or
888, 3e Avenue
Place du Québec
Val-d'Or (Québec)
J9P 5E6
Tél.: (819) 825-3166

09 -- Côte-Nord

Bureau de Sept-Îles
456, rue Arnaud, R.C., Bureau 01
Sept-Îles (Québec)
G4R 3B1
Tél.: (418) 968-2806

Bureau de Baie-Comeau
625, boulevard Laflèche, Bureau 203
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1C5
Tél.: (418) 589-2244

Annexe 5

Librairies et concessionnaires[1] de Les Publications du Québec, au 31 mars 1987

Librairies Les Publications du Québec

Hull

Les Publications du Québec
Librairie à Place du Centre
200, Promenade du Portage
Hull (Québec)
J8X 4B7
Tél.: (819) 770-0111

Montréal

Les Publications du Québec
Librairie au Complexe Desjardins
Niveau de la Promenade
Montréal (Québec)
H3B 1B8
Tél.: (514) 873-6101

Québec

Les Publications du Québec
Librairie
Edifice G, Aile Saint-Amable, R.C.
1056, rue Conroy
Québec (Québec)
G1R 5E6
Tél.: (418) 643-3895

Québec

Les Publications du Québec
Librairie aux Galeries de la Capitale
5401, boulevard des Galeries
Québec (Québec)
G1K 1N9
Tél.: (418) 643-4296

---

[1] On entend par concessionnaires, des librairies privées qui sont des dépositaires officiels de Les Publications du Québec.

Sainte-Foy

Les Publications du Québec
Librairie à Place Laurier
2740, boulevard Laurier
La Promenade, 3e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 2L8
tél.: (418) 651-4202

Concessionnaires

Trois-Rivières

Librairie Multi-Service enr.
Carrefour Trois-Rivières Ouest
4520, boulevard Royal
Trois-Rivières (Québec)
G9A 4N2
Tél.: (819) 378-1525

Rimouski

Librairie L'Alphabet
120, rue Saint-Germain Ouest
Rimouski (Québec)
G5L 4B6
Tél.: (418) 723-8521

Sherbrooke

Biblairie G.G.C.
66, rue Alexandre
Sherbrooke (Québec)
J1H 5L5
Tél.: (819) 566-0344

Chicoutimi

Librairie Régionale
461, rue Racine Est
Chicoutimi (Québec)
G7H 1T6
Tél.: (418) 549-7135

Rouyn

Au Boulon d'encrage
Promenade du cuivre
100, rue du Terminus Ouest
Rouyn (Québec)
J9X 6H7
Tél.: (819) 764-9574

Saint-Lambert

Le Fureteur
615, avenue Victoria
Saint-Lambert (Québec)
J4P 3R4
Tél.: (514) 465-5597

Baie-Comeau

Librairie L'Entreligne
Plaza des rêves
859, rue Boisé
Baie-Comeau (Québec)
G5C 3P8
Tél.: (418) 589-6600

Laval

Librairie Papeterie
Le Bouquin Inc.
395, boul. Cartier
Laval (Québec)
H7N 2K8
Tél.: (514) 688-6036

Toronto

Maison de la presse internationale
124-126, Yorkville Ave
Toronto (Ontario)
M5R 1C2
Tél.: (416) 928-0099

ANNEXE 6

Subventions accordées par le ministère des communication du Québec en 1986-1987

Programme d'aide aux médias communautaires (PAMEC)

Nom du média	Montant de la subvention $
Radios communautaires	
-- Radio communautaire de la Baie-Des-Chaleurs, Carleton	50 000
-- Radio Nord-Joli, St-Gabriel-de-Brandon	50 000
-- Radio Charlevoix	230 000
-- Radio communautaire de l'Estrie, Sherbrooke	50 000
-- Radio communautaire de la Haute-Gatineau, Maniwaki	35 000
-- Radio communautaire de Rouyn-Noranda	45 000
-- Radio communautaire du Saguenay, Jonquière	45 000
-- Radio communautaire du Bas-Saint-Laurent, Rimouski	45 000
-- Communications communautaires des Portages, R.du-Loup	45 000
-- Radio communautaire de Senneterre	40 000
-- Campus Laval FM, Québec	40 000
-- Radio communautaire de Fermont	40 000
-- Radio communautaire de la Rive Sud, Longueuil	40 000
-- Radio Gaspésie, Gaspé	40 000
-- Radio cummunautaire des Îles-de-la-Madeleine	40 000
-- Radio communautaire de Châteauguay	40 000
-- Radio Pontiac, Fort-Coulonge	40 000
-- Radio communautaire de l'Est, Montréal	40 000
-- Radio Centre-Ville Saint-Louis, Montréal	40 000
-- Radio Blanc-Sablon	25 000
-- Radio Basse-Ville, Québec	25 000
-- Radio CKNA, Natashquan	25 000
-- Radio télévision communautaire de Havre-Saint-Pierre	25 000
-- Radio communautaire des Basses Laurentides, Ste-Thérèse	25 000
-- Radio communautaire de Rivière Saint-Augustin	20 000
-- Radio Anticosti	10 000
Total	**1 150 000**

Nom du média	Montant de la subvention $
Télévisions communautaires	
-- TVC Vent et Marée, Cap-à-l'Aigle	42 000
-- TVC de Buckingham, Buckingham	42 000
-- Conseil des médias communautaires de Laval, Laval	42 000
-- TVC du Témiscouata, Cabano	41 000
-- TVC de Saint-Félicien, Saint-Félicien	37 000
-- TVC de la Vallée de la Matapédia, Amqui	34 000
-- TVC de Vaudreuil, Vaudreuil	33 000
-- TVC région de l'Amiante, Thetford-Mines	32 000
-- TVC Le Portage, Repentigny	31 000
-- TVC Alma, Alma	31 000
-- TVC B.D.A.A., Ville de La Baie	30 000
-- TVC des Bois-Francs, Victoriaville	29 000
-- TVC de Beauceville, Beauceville	28 000
-- TVC de Saint-Jérôme, Saint-Jérôme	26 000
-- TVC de Saint-Raymond, Saint-Raymond	25 000
-- TVC de La Doré, La Doré	25 000
-- TVC Saint-Pascal, Saint-Pascal	24 000
-- TVC de Plessisville, Plessisville	24 000
-- TVC de Forestville, Forestville	23 000
-- TVC du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu	22 000
-- TVC de Lac Bouchette, Lac Bouchette	22 000
-- Télé-Baie, Baie-Saint-Paul	22 000
-- TVC de Roberval, Roberval	21 000
--- TVC de Chapais-Chibougamau, Chapais	21 000
-- Diffusion communautaire de la Mitis, Mont-Joli	21 000
-- TVC du secteur de Normandin, Normandin	20 000
-- TVC de Saint-Pamphile, Saint-Pamphile	20 000
-- Corporation de télédiffusion de Lanaudière, Joliette	20 000
-- Centre des médias communautaires de Lachine, Lachine	19 000
-- Association CVML-Canal 13, Mont-Laurier	18 000
Total	**825 000**

Nom du média	Montant de la subvention $
Médias écrits communautaires	
-- La Vaniérois, Ville de Vanier	5 000
-- Le Petit Monde, Montréal	3 500
-- Liaison St-Louis, Montréal	14 000
-- La Voie Ferrée "Entrée Libre", Sherbrooke	1 100
-- Le Journal du Milieu, Deschaillons	8 200
-- Les Promotions Danico "Magazine Ensemble", Châteauguay	6 400
-- Le Trait d'Union du Nord, Fermont	7 500
-- L Criée, Montréal	14 000
-- Sea Coast Publications (SPEC), New Carlisle	12 200
-- L'Echo d'en haut, St-Pamphile	5 000
-- Tempo, Knowlton	5 400
-- Le Babillard de RDP, Montréal	9 000
-- Gazette populaire de Trois-Rivières, Trois-Rivières	5 000
-- Côte-des-Neiges, Montréal	14 000
-- Communication Basse-Ville "Droit de parole", Québec	5 500
-- Nouvelles d'icitte, Rivière-Portneuf	8 800
-- A Fleur d'eau, Cap-aux-Meules	1 900
-- Le cône, Caplan	5 300
-- L'Attisée, St-Jean-Port-Joli	3 200
-- Le Goéland, St-Siméon-de-Bonaventure	2 000
-- Jal-Jase "Le Jalon", St-Emile d'Auclair	9 200
-- Le lien Paroissial, Mont-Carmel	2 200
-- L'Écho-Logique, Petit-Sagueynay	2 300
-- La Rochelle, St-Louis-de-France	2 900
-- Le Phare, Grande-Vallée	700
-- La Rafale, St-Raphaël	4 000
-- Le Large, Baie-Comeau	2 300
-- Le Lavalois, St-Tite-des-Caps	2 500
-- Le Montagnard, St-Tite-des-Caps	1 100
-- L'Eveil du citoyen de Weedon, Weedon	2 600
-- Contact, Témiscaming	5 300
-- Le Benjamin de Disraeli, Disraeli	1 800
-- L'Epik, Cacouna	3 000
-- Le St-Patrice, St-Patrice de Beau Rivage	2 500
-- Ski-se-Dit à Val-David, Val-David	2 600
-- Le Su-Per, Ste-Perpétue	600
-- Le Maillon, Bergerons	7 200
-- The First Informer, Grosse-Ile	1 100
-- Le Jaseur, Ste-Brigitte-des-Saults	600
-- La Criée, Ste-Sophie-de-Levrard	700
-- Le Trait d'union, St-Bruno	2 000
-- Le Visitandin, La Visitation	600
-- Le Citoyen, Normetal	9 600
-- Le Reflet, Tadoussac	7 700
-- Echo, Albanel	700
-- Le Réveil, St-Fabien-de-Panet	2 500

Nom du média	Montant de la subvention $
Médias écrits communautaires (suite)	
-- Le tour de l'Île, Île-aux-Grues	800
-- Coup d'oeil de Ste-Lucie, Ste-Lucie-de-Beauregard	700
-- La Baratte, St-Paul	2 200
-- Le Mussely, St-Alphonse	1 000
Total	**220 000**
Grand Total	**2 195 000**

Programme d'aide aux organismes des intérêts des usagers des moyens de communication (PODIUM)

Nom de l'organisme	Montant de la subvention $
Organismes nationaux	
-- Office des communications sociales	15 000
-- Centre St-Pierre	20 000
-- Association nationale des téléspectateurs	15 000
Organismes régionaux	
-- Conseil populaire des communications de l'Est	65 000
-- Conseil des usagers de la Sagamie	45 000
-- Conseil de la culture de l'Estrie	20 000
-- Conseil de la Côte-Nord	30 000
-- Conférence des conseils régionaux	10 000
Total	**220 000**

Programme d'aide aux communications en milieu autochtone

Nom de l'organisme	Montant de la subvention $
-- Radio communautaire MF du Lac-Simon inc.	8 000
-- Conseil de bande de Longue-Pointe (Winneway)	11 500
-- Conseil de bande d'Obedjiwan	7 500
-- Wemotaci Kitotkan inc. (Station de radio de Weymontachie)	10 000
-- Waskaganish Eeyou Telecommunications Association (Fort Rupert)	9 000
-- Mistassini Lake Telecommunications Association	4 000
-- Waswanipi Communications Society	10 000
-- Wemindji Telecommunications Association	5 000
-- Radio communautaire Huronne Wyandot, inc.	10 000
-- Administration régionale Kativik	500
-- Station de radio MF de Quaqtaq	10 000
-- Station de radio Puvirnituup Tusautinga inc. (Povungnituk)	10 000
-- Tagramiut Nipingat, inc. (Soc. inuit de communication)	18 000
-- Conseil de bande de Maria	25 000
-- Kanien'Kehaka Raotitiohkwa Culturural Center (Kahnawake)	5 000
-- Akwesasne Communication Society (St-Regis)	5 000
-- Kanesatake Communications Society (OKA)	25 000
-- Station de radio Piekougami Kamimkets inc. (Pointe-Bleue)	2 000
-- Radio communautaire montagnaise des Escoumins inc.	5 000
-- Comité Netemuk, inc. (Betsiamites)	8 000
-- Radio Kushapetsheken Sept-Iles Maliotenam inc.	10 000
-- Radio Kue Attinukan inc. (Schefferville)	8 000
-- Radio communautaire Eluantit inc. (Mingan)	8 000
-- Radio montagnaise de Natashquan	8 000
-- Radio montagnaise La Romaine	4 000
-- Radio montagnaise St-Augustin	8 000
-- Société de communication Atikamekw-Montagnais	18 000
-- Naskapi Development Corporation	8 000
-- Alliance autochtone du Québec inc.	18 000
-- Association des métis et indiens hors réserves du Québec inc.	1 500
Total	**280 000**

Programme d'aide aux industries de service

Nom de l'organisme	Montant de la subvention $
-- Les Productions Prisma	5 000
-- Les Productions Téléscène	5 000
-- Les Productions SDA	5 000
-- Les Productions Rose Films Inc.	5 000
-- Les Productions du Verseau	5 000
-- Les Productions Via le monde	5 000
-- Corporation municipale de Saguay	2 300
-- Corporation municipale paroisse Ste-Hedwidge	3 000
-- Télé cable de la Gauls	3 000
-- Radio TV communautaire Havre St-Pierre	4 000
-- Corporation municipale Ragueneau	3 000
-- Corporation municipale Parent	3 000
-- Municipalité du canton Langelier	3 000
-- Cobol Vision	3 000
-- Chapeau Câble	3 000
-- Réjean Boudreau (123729 Canada inc.)	3 000
-- Coop. municipale Chutes aux Outardes	3 000
-- Coop. loisirs Iles Orléans (St-Pierre/St-Laurent)	2 400
-- Coop. loisirs Iles Orléans (Ste-Famille/St-François/St-Jean)	3 600
-- Câblevision Grand Remours	3 000
-- Municipalité Grandes Bergeronnes	3 000
-- Forum vidéo de Montréal inc.	90 000
-- Publicité Club de Montréal	5 000
-- Municipalité St-Jean de Dieu	3 000
-- Village de Tadoussac	3 000
-- Académie canadienne du cinéma	5 000
-- Télécâble Seigneurie enrg.	3 000
-- Télécâble Petite Nation	2 000
-- Corp. municipale St-Paul du Nord	3 000
-- Ass. médias écrits communautaires du Québec	89 574
-- Nordicity Group	8 500
-- André Déry (Gracefield)	3 000
-- Public Broadcasting Service	5 000
-- Ass. Producteurs films (textes de Paris)	3 840
-- Municipalité St-Simon	3 000
-- Municipalité Sacré-Coeur	4 000
-- Cie 93645 inc.	5 000
-- Télécâble Papineau	3 000
-- Forum Marketing	2 000
-- Aigle Vision inc.	3 700
-- Corporation municipale Isle Verte	3 000
-- Canadian Association Broadcasters	5 000

Nom de l'organisme	Montant de la subvention $
(suite)	
-- Comité des citoyens Ile Anticosti	4 000
-- Groupe Québec	5 000
-- Ass. de développement en application technologie en éducation	5 000
-- Les Productions du Verseau	60 000
-- Publicité Club de Montréal-Mondial II	30 000
-- Publicité Club de Montréal-Annuaire	35 000
-- Audiothèque	10 495
-- Y.Y.I.A.T.S.	10 000
Total	**486 309**

Subventions "AD HOC" accordées en 1986-1987

Nom de l'organisme	Montant de la subvention $
-- Assemblée mondiale radio communautaire	5 000
-- F.P.J.Q.-Perfectionnement	4 950
-- Festival d'été de Québec	4 500
-- Syndicat des techniciens du cinéma	1 500
-- Ian G. Scott	1 875
-- Input 86	3 000
-- Animations visuelles	4 975
-- Les Editions Le 30	4 000
-- Cité des arts et nouvelles (images du futur)	5 000
-- Radio activité	5 000
-- Conseil des directeurs médias du Québec	5 000
-- F.P.J.Q.-Colloque	4 950
-- Comité radio huronne Wyandot	600
Total	**50 350**

Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement des entreprises de communication

Description des projets	1986-1987 Québec (000 $)	1986-1987 Canada (000 $)	Contibution totale 1983-1990 (000 $)
TV 5/Étude de faisabilité	-	-	50,0
Cogep	-	-	65,6
Asted	-	-	75,0
Gestinfo	18,7	18,7	74,8
Cegir	25,0		100,0
J.O. Fortier	19,4	11,2	77,7
Communications Marsy	25,0	30,0	60,0
Cegir / Réseau radiophonique	24,4	24,5	51,9
CGI International	42,8	42,8	463,4
Centre de recherche en informatisation des organisations	250,0	250,0	852,5
Econosult	-	22,0	48,2
Canal	-	100,9	221,9
Québec-Rock	-	10,0	300,0
TV 5 - 1986	225,5	322,5	1429,4
TV 5 - 1987	291,6	437,4	1458,0
Les Studios Centre-Ville	141,9	141,9	283,8
Les Promotions Pierre Tremblay	25,0	15,3	102,9
Logi-Pol	-	20,0	100,0
Drouin, Painchaud, Longchamps et Associés	-	100,0	384,0
Gestion Medipresse	-	290,0	600,0
Transfert des projets du Programme d'aide à la recherche appliquée en communication (MCQ)	713,3	-	838,9
Télégroupe Cablon - 1986	-	-	100,0
Télégroupe Cablon - 1987	45,0	45,0	100,0
Positron	200,0	200,0	950,0
Digisode	-	40,0	200,0
Danitel/CVDS	350,0	350,0	4500,0
Cosmo Vision	50,0	50,0	975,0
TOTAL	**2 447,6**	**2 522,2**	**14 463**

Annexe 7

Publications du ministère des Communications en 1986-1987
(Études, recherches, répertoires, guides ou documents de travail)

Gestion interne et soutien

Direction des communications

- Rapport annuel 1985-1986 (1)
- Étude des crédits 1986-1987
- Bulletin des communications

Direction des ressources financières

- Réalisation des opérations du cycle budgétaire, document d'information
- Guide de rédaction et de cheminement des engagements de dépenses et des demandes de paiement
- Guide de gestion des fonds renouvelables

Direction des systèmes d'information et de l'innovation

- Répertoire des politiques, directives et procédures internes du ministère des Communications du Québec
- Méthode et techniques de développement de systèmes d'information
- Manuel de références du réseau ACCÈS
- Guide des produits bureautiques
- Rapport annuel informatique du ministère des Communications

(1) Publication vendue par Les Publications du Québec.

Direction des ressources matérielles

- Répertoire des employés du ministère des Communications, janvier 1987

Information et publications gouvernementales

Direction de la publicité et des expositions

- Répertoire des expositions
- Bulletin L'Immédiat

Direction de l'audiovisuel

- Les films et vidéos du gouvernement du Québec, répertoire 1986
- Recherche sur les réseaux de télévision et étude de leur programmation
- Guide aux producteurs pour le dépôt des projets d'auteur
- Le droit d'auteur et l'audivisuel

Direction générale de Communication-Québec

- Médias du Québec 1987 - Répertoire de la presse écrite et électronique (1) (2)
- Répertoire des médias ethniques de la région de Montréal

Direction générale des publications gouvernementales

- Guide des aînés (révisé)
- The Seniors' Guide
- Ile d'Orléans (coffret)
- Voir le Québec (24 diapositives)

(1) Publication vendue par Les Publications du Québec
(2) Divers répertoires de médias régionaux, produits par chacun des bureaux régionaux, ont servi à la réalisation de ce répertoire.

Informatique gouvernementale

Direction générale de la coordination interministérielle

- Les aspects techniques de l'utilisation du français en bureautique
- Gestion documentaire intelligemment assistée: exploration pour la bureautique
- Le gestionnaire face à la bureautique; fascicule 1: Décider d'un projet bureautique
- Le gestionnaire face à la bureautique; fascicule 2: Gérer un projet bureautique
- Grandeur et misère du français dans les technologies de l'information
- Guide conceptuel pour la réalisation technique des logiciels de langue française à portée multilingue
- Guide de planification des coûts d'utilisation d'un micro-ordinateur
- Guide méthodologique d'implantation de la bureautique (1)
- Outils d'aide au développement de systèmes: Rapport d'évaluation
- Planification stratégique de l'informatique: Guide à l'intention des dirigeants
- Planification stratégique de l'informatique: Guide pratique
- Potentiel d'applications de DEREDEC dans le contexte de la bureautique
- Règles du classement alphabétique en langue française et procédure informatisée pour le tri

(1) Publication vendue par Les Publications du Québec.

Télécommunications gouvernementales

Direction générale des télécommunications

- Répertoire téléphonique du gouvernement du Québec, 1986-1987
- Les télécommunications au Gouvernement du Québec, bilan des activités 1985-1986

Politiques et développement des communications

Direction des technologies de l'information

- Rapport du Comité Canada-Québec sur le développement du logiciel d'expression française (Comité Canada-Québec sur le développement du logiciel d'expression française)
- L'industrie du logiciel au Québec: les alliantes stratégiques en matière de transfert technologique (Comité Canada-Québec sur le développement du logiciel d'expression française)
- La recherche et le développement du logiciel au Québec (Comité Canada-Québec sur le développement du logiciel d'expression française)
- L'industrie québécoise du logiciel: problématique et options stratégiques (Comité Canada-Québec sur le développement du logiciel d'expression française)
- L'intelligence artificielle au Québec (références utiles)
- Le logiciel à portée éducative au Québec (références utiles)
- Répertoire des références utiles sur les intervenants dans le secteur du logiciel (1)
- Répertoire des recherches faites par et pour le MCQ
- Répertoire des programmes d'aide
- Les besoins en information électronique des grandes corporations québécoises - Étude de marché (Rapport synthèse)
  (Étude réalisée pour l'Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation dans le cadre du programme EDER, et pour les ministères des Communications du Canada et du Québec).

(1) Publication vendue par Information-Logiciel

Direction des études et analyses économiques et financières

- Le marché privé de la télévision au Québec: Essai de modélisation
- Le développement des canaux spécialisés au Québec: une évaluation économique
- Rapport statistique sur les médias québécois (1)

Direction de la radio-télévision

- Analyse et propositions du comité de coordination de l'Entente de concertation et d'harmonisation Canada-Québec sur le développement du système de la télévision francophone au sujet du rapport du groupe de travail sur la politique canadienne de la radiodiffusion (Rapport Caplan-Sauvageau)
- Liste des organismes de communication communautaires et sans but lucratif
- Bilan et perspectives de la Société de radio-télévision du Québec (Radio-Québec)

(1) Publication vendue par Les Publications du Québec.